



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 26/03/2020

L'État, en collaboration avec la ville de Poitiers et le CHU, se mobilise fortement pour les plus démunis dans le contexte de crise sanitaire

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, les personnes sans domicile, à la rue ou en centre d'hébergement doivent faire l'objet d'une attention et d'une protection accrues. Ce public présente souvent des vulnérabilités particulières sur le plan de la santé et ne vit pas dans un environnement favorable à une convalescence, ni respectueux des conditions d'isolement nécessaires pour limiter les transmissions du virus.

C'est pourquoi, afin de pallier ces difficultés, deux nouvelles offres d'accueil sont proposées à Poitiers :

Un centre d'hébergement spécialisé financé par l'État (Direction départementale de la cohésion sociale et l'Agence régionale de santé) ouvrira ce vendredi. Implanté dans les locaux de l'hôtel Ibis à Poitiers sud, ce centre permettra d'accueillir une trentaine de personnes malades du Covid-19 sans gravité et qui ne peuvent pas être suivies dans leur structure collective car les conditions de prise en charge ne sont pas réunies.

L'objectif sera également d'accueillir les personnes malades sans gravité vivant à la rue. Ces centres ne sont pas des centres de soins, mais ils doivent permettre l'isolement sanitaire des personnes et assurer une surveillance médicale pour prendre en charge rapidement les personnes si leur l'état de santé se dégradait.

A cet effet, une coopération renforcée est organisée entre la Croix-rouge, qui porte la structure pour le volet hébergement, et le CHU au travers de l'action d'une équipe sanitaire mobile déployée par la permanence d'accès au soin (PASS), pour le volet « santé ».

Une halte de répit portée par l'État (Direction départementale de la cohésion sociale) et la ville de Poitiers et mise en œuvre par la Croix-rouge **ouvrira lundi 30 mars.** Elle sera accessible du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 dans le gymnase des Ecossois, mis à disposition par la ville. L'objectif de cette halte est d'offrir aux personnes en situation de très grande précarité et en risque d'isolement, un lieu de répit. Les bénéficiaires pourront y prendre une douche, bénéficier de conseils de prévention en matière d'hygiène et de respect des gestes barrières. Ils pourront aussi se poser et bénéficier d'une collation. Il est prévu également des visites de l'équipe sanitaire mobile.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76